

## *Communiqué de presse*

### **Demain se construit aujourd'hui et le futur visage de la Ville de Pully et des communes partenaires du SDEL se dessine.**

Le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) est l'un des cinq territoires intercommunaux du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et bénéficie, à ce titre, des aides fédérales accordées au financement des infrastructures de mobilité.

Le périmètre du SDEL comprend les territoires de Belmont, Lutry, Paudex et Pully, ainsi que les quartiers Est de Lausanne.

Aujourd'hui, les questions de mobilité et d'urbanisation ne peuvent plus se résoudre à l'échelon de chaque commune : des actions coordonnées entre les communes concernées sont indispensables pour concilier accessibilité, urbanisme et qualité du cadre de vie, c'est la raison d'être du SDEL.

La Ville de Pully est consciente de son rôle de centre principal et de moteur de changement dans ce grand projet. Elle est l'une des quatre villes-centres avec Morges, Lausanne et Renens. Les enjeux clés du SDEL pour Pully sont de valoriser le secteur de La Clergère, les mesures de mobilités, la requalification des espaces publics et la densification, offrant un potentiel de développement important.

Le SDEL va impliquer de grands changements pour les communes partenaires de ce vaste projet.

M. Gil Reichen, Syndic de la Ville de Pully, reprend désormais la présidence du Comité de pilotage du SDEL. Au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement, il est la personne adéquate pour conduire les communes partenaires dans ce projet et les représenter au niveau de l'agglomération.

Actuellement fort de 40'000 habitants et 10'000 emplois, l'Est accueillera 6'300 personnes de plus à l'horizon 2020, soit une augmentation de 12 %. La densification est prévue avant tout dans les zones bien desservies par les transports publics. Ainsi le centre de Pully, traversé par le train et un axe routier fort, pourrait devenir un véritable centre urbain. Il est également question d'affirmer les centralités secondaires de Paudex et Lutry : densité et mixité, excellente accessibilité par les transports publics, espaces publics requalifiés.

Pour renforcer l'attractivité des transports publics, quatre améliorations sont nécessaires : optimiser leur vitesse commerciale, prioritairement les lignes principales reliant le SDEL au reste de l'agglomération; deuxièmement, améliorer l'accessibilité de deux secteurs denses en créant des liaisons directes entre le sud-ouest de Pully et la gare de Lausanne d'une part, entre le secteur Pully-Paudex-Lutry et le sud de Lausanne d'autre part; troisièmement, valoriser l'offre ferroviaire des gares du SDEL et quatrièmement, développer l'offre dans des secteurs mal desservis, tel que le centre de Belmont notamment.

Les mobilités douces, telles que la marche et le vélo, seront aussi favorisées car elles ne sont pas seulement des activités de loisirs mais des moyens de se déplacer de manière efficace, économe et bonne pour la santé. Raisons pour lesquelles les réseaux piétons et cyclables du SDEL subiront des améliorations importantes sur plusieurs points et il en sera de même pour les espaces publics de Pully-centre qui se verront valorisés.

Des mesures déjà engagées à divers échelons vont dans le sens souhaité et sont à poursuivre. Des études plus détaillées seront réalisées pour les mesures complémentaires à engager en termes de mobilité et d'urbanisation.

La Municipalité - Pully, le 12 septembre 2011

#### *Renseignements complémentaires:*

Ville de Pully - Direction de l'administration générale et des finances, Gil Reichen, Syndic, 021 721 31 46